

ARTISTE EN RÉSIDENTE DANS ARTICIPEZ



ARTS OTTAWA

FONDS DE DOTATION

articipez

articipate

ENDOWMENT FUND

Période : août 2026 – août 2027

Rémunération : 40 000 \$ (+ TVH, le cas échéant)

Type de poste : Temps partiel, poste hybride
(télétravail + présence sur place au Shenkman Arts Centre)

Date limite de candidature : 30 juin 2026

Arts Ottawa est heureux de lancer une nouvelle initiative : Artiste en résidence dans ARTicipez (AERA). Cette résidence rémunérée s'adresse aux artistes qui souhaitent contribuer à façonner l'avenir du financement des arts. Intégrée au Fonds de dotation ARTicipate, la résidence permet aux artistes de participer directement à l'évolution du programme et à son impact sur la communauté.

Le Fonds de dotation ARTicipate est un programme de subventions qui soutient les artistes et les organismes locaux par l'entremise de bourses de projets visant à activer des espaces au Centre des arts Shenkman. Créé en 2007, le Fonds de dotation ARTicipate est administré par Arts Ottawa depuis sa création.

Dans le cadre d'un engagement continu envers l'accessibilité, l'inclusion et la réponse aux besoins de la communauté, Arts Ottawa entreprend de repenser à la fois le programme de subventions et l'expérience des artistes participants. L'Artiste en résidence dans ARTicipez a été conçu pour soutenir et guider ce travail.

Il ne s'agit pas d'une résidence artistique traditionnelle; c'est un appel aux artistes prêts à co-concevoir l'avenir du financement des arts, de l'engagement communautaire et du changement institutionnel.

Pour en savoir plus sur ARTicipez, cliquez ici

POURQUOI UN AERA ?

Cette nouvelle initiative s'inspire du modèle de notre programme « Artiste en résidence à la ville » (AERV), qui a démontré l'efficacité de l'intégration d'artistes dans des systèmes complexes pour susciter l'innovation, le dialogue et un changement axé sur l'équité. Contrairement à l'AIRG, où les artistes concluaient souvent leur résidence par une présentation publique ou une exposition de leurs œuvres, l'AERA ne comprendra pas de volet de présentation finale. L'AERA jouera plutôt le rôle de consultant créatif, en collaboration avec Arts Ottawa, les partenaires artistiques résidents du SAC et les communautés artistiques régionales, afin de repenser la manière dont ARTicipez sert l'intérêt général. Les enseignements et les résultats de ce travail sont destinés à éclairer et à façonner le programme ARTicipez au-delà de la période de résidence.

À mesure qu'ARTicipez évolue, nous explorons activement comment l'octroi de subventions peut mieux soutenir la création, la diffusion, l'accès communautaire et la pérennité des écosystèmes artistiques. L'artiste en résidence apportera une approche systémique à ce poste, en collaborant avec Arts Ottawa, les partenaires artistiques résidents et les membres de la communauté locale afin de :

- Repenser le processus d'octroi de subventions lui-même
- Élargir la portée et l'équité de l'impact communautaire
- Renforcer les relations au sein du SAC et dans l'ensemble de la région
- Contribuer à la conception des prochaines versions des sources et des modèles de financement d'ARTicipez

Dans le cadre des travaux préliminaires pour le poste d'artiste en résidence dans d'ARTicipez, le document ci-dessous résume les commentaires des anciens bénéficiaires et des partenaires artistiques résidents concernant leurs premières réflexions sur ce rôle, ainsi que les défis actuels et les possibilités d'amélioration au sein du programme de subventions.

[Voir le résumé de la consultation publique](#)

QUI DEVRAIT POSTULER

Nous recherchons un artiste bilingue (anglais/français) basé à Ottawa, issu de n'importe quelle discipline, prêt à s'engager pleinement, à faire preuve d'esprit critique et à contribuer à façonner l'avenir du soutien aux arts publics ! Il n'est pas nécessaire que les candidats aient déjà participé au programme ARTicipez ou reçu des subventions dans le passé.

Le candidat idéal est passionné par la collaboration, la résolution créative de problèmes et la résilience communautaire, et apporte une expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- Pratique et recherche axées sur la communauté
- Gestion de subventions municipales ou à but non lucratif
- Défense des intérêts du secteur artistique et établissement de relations
- Travail au sein d'équipes interdisciplinaires axées sur l'équité

Cette résidence ne se limite pas au financement de l'art ; elle vise à favoriser des approches créatives en matière de transformation, d'accessibilité, de service et d'impact communautaire significatif. Si vous êtes prêt à remettre en question les systèmes conventionnels et à co-concevoir un avenir plus réactif et plus équitable pour le programme de subventions ARTicipate, ainsi que pour l'approche plus large du financement des arts, nous souhaitons vous rencontrer.

COMMENT POSTULER

Veillez remplir le formulaire ci-dessous et fournir les informations suivantes :

- Lettre de motivation (500 mots maximum) comprenant :
 - Votre expérience antérieure en rapport avec cette opportunité
 - Une description de vous-même et de votre pratique
 - Les raisons pour lesquelles cette résidence vous intéresse
 - Des exemples de travaux antérieurs en rapport avec cette candidature
 - Vos premières réflexions, approches ou idées pour répondre aux thèmes et défis identifiés lors des séances de consultation préliminaires
- CV professionnel
- Trois références (avec numéro de téléphone et adresse e-mail)

Postuler au poste d'artiste en résidence dans ARTicipiez

FAQ

Quel est le nombre d'heures hebdomadaires prévu et quel est l'engagement en termes de durée totale ?

Il s'agit d'un poste à temps partiel (environ 20 heures par semaine). Le candidat retenu bénéficiera d'une certaine flexibilité dans l'organisation de son travail. Bien qu'une présence sur place au Centre des arts Shenkman soit attendue pour faciliter le travail, le poste est principalement axé sur les résultats, ce qui signifie que le temps consacré peut varier d'une semaine à l'autre en fonction des priorités et de la charge de travail.

Comment les 40 000 \$ alloués dans le cadre de la résidence sont-ils destinés à être utilisés ?

Le financement accordé dans le cadre de cette résidence couvre la rémunération du candidat retenu et les coûts liés à la réalisation de la résidence, y compris les frais liés au personnel supplémentaire, au matériel, à l'équipement et au transport vers et à partir du Centre des arts Shenkman.

La résidence étant à temps partiel (jusqu'à 20 heures par semaine), les artistes peuvent-ils concilier la résidence avec un autre emploi rémunéré ?

Oui

Qui compose le comité de sélection ? Comment fonctionne-t-il ?

Les candidatures seront évaluées par des parties prenantes du programme de subventions ARTicipez, notamment d'anciens bénéficiaires et des partenaires artistiques résidents, dont l'expérience du programme contribuera à orienter le processus de sélection.

VOUS AVEZ ENCORE DES QUESTIONS ?

Contactez Alex Maltby à l'adresse alex@artsottawa.ca pour toute question ou demande concernant les candidatures.